

Ouverture

M. Abdellatif Benabdeljlil

*Recteur de l'Université Mohammed V, Rabat (Maroc)
Président d'honneur de l'AUPELF-UREF*

M. Christian Valantin

*Ancien Président du Comité International du Suivi de Dakar
Ancien Vice-Président du Conseil Permanent de la Francophonie
Membre du Conseil Permanent de la Francophonie
Représentant personnel du Président de la République du Sénégal*

M. Alassane Salif N'Diaye

*Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
de la République de Côte d'Ivoire*

M. Michel Guillou

*Directeur général de l'AUPELF
Recteur de l'UREF*

M. Abdellatif Benabdeljlil

*Recteur de l'Université Mohammed V, Rabat (Maroc)
Président d'honneur de l'AUPELF-UREF*

C'est à un événement marquant pour notre institution que nous assistons aujourd'hui. En 1987, avec la création de l'Université des Réseaux d'Expression Française, nous avons pris un premier tournant et nous sommes entrés dans la Francophonie des Sommets. Nous avons bénéficié, depuis lors, du grand mouvement porteur que celle-ci provoquait et nous avons, à notre tour, fait bénéficier la Francophonie de la participation active des universités partiellement ou entièrement de langue française ainsi que des centres et instituts de recherche.

Nous avons fait nos preuves ; nous avons réussi à créer un élan, une conviction, une dynamique nouvelle et irréversible dans l'espace scientifique francophone.

Mais nous restions, d'une certaine façon, à mi-chemin, à mi-mandat tant que nous n'avions pas pris en charge les problématiques et les programmes multilatéraux francophones en matière de recherche. C'est aujourd'hui, avec la tenue des présentes Assises, chose faite.

Nous avons reçu du Sommet de Maurice le mandat clair de développer des politiques et des actions structurantes dans ce domaine. Il s'agit pour une très large part, d'assurer l'indispensable relance de la recherche dans les pays du Sud, relance appuyée sur une politique régionale. Il s'agit aussi, dans les pays du Nord, de relancer d'urgence les coopérations francophones dans des secteurs, comme celui du génie linguistique, où se joue l'avenir des francophones.

La résolution des Chefs d'Etat et de Gouvernement adoptée à Maurice approuve, à cet effet, la création du Fonds multilatéral francophone de la recherche proposé par l'AUPELF-UREF et que celle-ci aura la charge de mettre en place.

Opérateur du Sommet pour l'UREF, l'AUPELF-UREF renforce ce rôle d'opérateur avec la prise en charge du Fonds francophone de la recherche.

Il fallait, pour cela, prendre le conseil des institutions francophones concernées - qu'il s'agisse des universités ou des instituts et centres de recherche. C'est le sens qu'il convient de donner à ces Assises : un lieu d'échange, de débat, de construction d'un grand programme mobilisateur pour la recherche en Francophonie.

Nous avons voulu que ces Assises soient bien préparées, qu'elles prennent en compte les situations particulières de toutes les régions de la Francophonie, qu'elles intègrent les besoins qui s'y exprimaient.

C'est pourquoi nous avons organisé, d'avril à octobre, cinq Séminaires régionaux qui ont permis de rassembler toutes les informations indispensables, de dresser une première carte des réalités actuelles et des besoins, de tester les idées et les programmes et, enfin, d'arrêter le programme de ces Assises.

Celles-ci visent ainsi un triple objectif :

- consolider le bilan de l'existant, des forces et des faiblesses du dispositif francophone en matière de recherche ;
- mobiliser la communauté francophone des chercheurs et les responsables politiques de la Francophonie autour d'un programme d'action ;
- définir la méthode et les moyens d'une mise en oeuvre concrète, par le Fonds francophone de la recherche, de ce programme mobilisateur pour la Francophonie.

Ces Assises sont une première pour la Francophonie. On a connu des Assises françaises, québécoises, belges... de la recherche - qui visaient à définir des objectifs et des plans d'actions nationaux. On n'avait jamais organisé, à l'échelle de l'ensemble des pays francophones, une consultation qui vise à définir à l'instar de ce qui s'est fait pour l'Europe, par exemple, un programme qui leur soit commun.

Les conclusions de vos travaux, les orientations et les propositions qui s'en dégageront seront d'autant plus importantes, engageront d'autant plus l'avenir qu'elles sont appelées à être consignées dans une Charte. Celle-ci sera examinée par les Ministres francophones de la Recherche qui se réuniront ici à l'invitation de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de Côte d'Ivoire, Monsieur Alassane Salif N'Diaye, sous le haut patronage duquel ces Assises sont placées et auquel, une nouvelle fois j'exprime, au nom de notre institution, notre gratitude.

Nos remerciements vont à Monsieur Christian Valantin, représentant personnel de Monsieur le Président de la République du Sénégal, ainsi qu'aux représentants du Corps diplomatique qui nous font l'honneur d'être présents parmi nous et manifestent ainsi l'intérêt que portent à ces Assises les pays francophones. Je me tourne, enfin, vers tous ceux qui ont accepté d'intervenir dans ces Assises -et je profite de l'occasion pour rappeler le travail fécond qui a été réalisé à l'occasion des Séminaires régionaux par tant d'experts et de responsables dont un grand nombre sont présents et dont la collaboration, d'une très grande qualité, a permis une excellente préparation de cette manifestation.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous un grand nombre de responsables éminents des grands organismes de recherche des pays francophones. Nous avons besoin de leur participation dans le grand projet qui nous mobilise.

Ces Assises représentent un moment capital dans la vie de notre institution, qui doit assurer, aujourd'hui, dans la Francophonie, le mandat très lourd de mobiliser la communauté francophone des chercheurs et d'animer la coopération francophone en matière de recherche. Pour ma part, je suis confiant dans l'avenir de notre projet, de ces Assises, pour avoir vu à l'oeuvre, au cours de mes trois années de présidence, la générosité, l'expertise, le travail de tous ceux qui participent de près ou de loin à une Francophonie fondée sur l'excellence, la modernité et la solidarité.

M. Christian Valantin

*Ancien Président du Comité International du Suivi de Dakar
Ancien Vice-Président du Conseil Permanent de la Francophonie
Membre du Conseil Permanent de la Francophonie
Représentant personnel du Président de la République du Sénégal*

Je dois sans doute à ma qualité d'ancien Vice-Président du Conseil Permanent de la Francophonie et de membre de ce Conseil, de m'adresser à vous qui représentez la communauté universitaire francophone. Je remercie l'AUPELF-UREF de me fournir cette occasion. Conscient de l'honneur que vous me faites, en acceptant d'écouter un politique, je n'en userai qu'avec une extrême humilité.

Vous me permettrez, avant de vous livrer quelques remarques sur l'objet de vos Assises, de vous parler de ce que je connais le mieux : la Francophonie, son organisation, la place qu'y occupe l'AUPELF-UREF, le rôle qu'elle joue, l'apport du Sommet de Maurice.

L'AUPELF-UREF DANS LA FRANCOPHONIE

Voilà sept ans que les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont réunis pour la première fois à Paris en 1986. Ils avaient pris conscience qu'il fallait donner au mouvement francophone un second souffle. Ils se sont chargés eux-mêmes de le lui insuffler. C'est au cours de ce premier Sommet que le Président Abdou Diouf a souhaité voir l'AUPELF-UREF prendre en compte les changements socio-culturels au plan de l'Université francophone, notamment dans sa composante africaine. La résolution institutionnelle de Paris, sans citer l'AUPELF-UREF, définissait quatre domaines dans lesquels le Sommet désirait s'engager, quatre domaines dont " l'information scientifique et le développement technologique, y compris la recherche ". C'est suffisant pour permettre à l'AUPELF-UREF de prendre des initiatives. Inventeur, initiateur, bâtisseur, le professeur Michel Guillou mit en place avec la détermination et l'intelligence que vous lui connaissez, l'Université des Réseaux d'Expression Française, aidé en cela par des équipes toujours plus nombreuses et toujours plus performantes de chercheurs et d'universitaires de renom. Si, pour la première fois, le Sommet de Québec, en 1987, cite l'AUPELF-UREF, pour demander au Comité international du Suivi d'en fixer la place et d'en étudier le rôle dans la galaxie francophone, le Sommet de Dakar, deux ans plus tard, lui " confère la qualité d'opérateur multilatéral privilégié du programme majeur UREF ". Sa spécialisation : " la recherche universitaire et l'enseignement supérieur ".

Il fallait cette reconnaissance pour que l'une des plus anciennes institutions de la Francophonie se transformât de l'intérieur et répondît aux évolutions du temps présent. Tout en gardant la souplesse de fonctionnement que lui vaut son cadre juridique, voici l'AUPELF-UREF qui, dans son domaine de compétence, met en oeuvre, avec l'ACCT et TV5, les programmes des Sommets. La part la plus importante de ces programmes revient naturellement à l'ACCT, l'opérateur principal, TV5 se réservant la communication audiovisuelle.

A trois opérateurs, il fallait un animateur, un coordonnateur, un arbitre, un superviseur. Le Conseil permanent de la Francophonie, que préside avec autorité Madame Shirin Aumeeruddy-Cziffra, Ambassadeur de Maurice à Paris, assume aujourd'hui toutes ces fonctions. Sous l'autorité de la Conférence Ministérielle de la Francophonie, il est en définitive responsable de la construction du **PROJET FRANCOPHONE**.

Le Sommet de Chaillot a confirmé Dakar, tandis que celui de Maurice, il y a quelques semaines, a apporté à l'AUPELF-UREF la consécration, **en consolidant les acquis**, et en ajoutant un plus : **la relance de la recherche au Sud**.

La recherche au Sud, tel est bien l'objet de vos Assises. Les documents qui vont servir d'introduction à vos travaux posent les vrais problèmes et font les bonnes analyses. La recherche en milieu rural, la recherche et l'Etat de Droit, l'information scientifique et technique, la science en français feront l'objet, ici, de quelques développements.

LA RECHERCHE EN MILIEU RURAL

Observateur du monde rural sénégalais depuis de longues années, je porte un intérêt soutenu à ce milieu dont la population reste, malgré l'urbanisation accélérée, la plus importante, la plus pauvre, mais non la moins intéressante de mon pays. L'économie de l'Afrique demeure paysanne. L'agriculture, l'élevage, la pêche en constituent toujours le moteur. Le développement du continent est encore lié pour longtemps et principalement à ces activités rurales dont dépendent la vie et la survie de millions de femmes et d'hommes en croissance constante et en mutation profonde.

En Afrique, l'agriculture, au sens large, n'est pas un métier, mais un mode de vie, avec ses allégeances, ses obligations et sa fonction de cohésion à l'intérieur du groupe social. Le paysan africain est comme tous les autres : il est sensible aux incitations économiques. **Ajoutez de la valeur à son produit**, en lui permettant de le traiter, de le transporter et de le commercialiser, bref de le suivre le plus loin possible, au lieu de le cueillir, de le vendre et de s'en tenir là, **vous le verrez réagir positivement**. Cette valorisation par l'implication du producteur dans les séquences successives de la filière qui le concerne, rejaillira sur lui, sur ses femmes, sur ses enfants, sur sa famille et sur son milieu, désormais associés à un travail qui génère des revenus plus conséquents que le " prix au producteur ", non rémunérateur, et cependant trop élevé pour assurer la rentabilité de telle ou telle filière. La création de micro-entreprises artisanales, par le transfert en milieu rural de technologies simples, et performantes, capables de traiter les produits (arachide, coton, café, cacao, manioc, maïs, palmiste, etc...), pourrait **assurer au paysan un revenu plus substantiel** que celui qu'il perçoit actuellement. **Le travail du plus grand nombre** demeure la solution pour la redynamisation et la revitalisation du monde rural africain. En vue de la Conférence mondiale sur l'Agriculture (1995), une réunion préparatoire des Ministres francophones de l'Agriculture devrait étudier la dimension sociale de l'ajustement structurel en milieu rural et la promotion d'une économie sociale productive, à partir de PME-PMI traitant les produits agricoles.

En associant le paysan-producteur, dont le savoir, l'ouverture à l'innovation et au progrès technologique sont réels, **la relance de la recherche** en milieu rural devrait remettre

l'éclairage sur quelques thèmes connus et interactifs :

- stabiliser, diversifier l'agriculture et la lier à l'élevage ;
- moderniser les moyens de production ;
- adapter végétaux et animaux aux conditions d'un milieu changeant ;
- valoriser et traiter sur place les produits de base ;
- valoriser un cheptel encore trop économiquement stérile ;
- assurer la sécurité alimentaire ;
- réconcilier l'homme et son environnement ;
- prendre en compte les données éco-climatiques ;
- arrêter le désert et la dégradation des sols ;
- réhabiliter la forêt et mieux l'exploiter ;
- utiliser l'énergie en milieu rural ;
- réduire les déchets post-récoltes ;
- faire de la sociologie rurale ;
- inverser le rapport croissance démographique / croissance économique.

Je pourrais allonger cette liste de recherches qui n'est ni exhaustive ni innocente. Il s'agit plus simplement de mettre l'accent sur des priorités et d'agir sur le long terme pour accomplir la " **révolution verte** ". Car le milieu rural africain est justiciable d'une véritable et tranquille révolution. Heureusement, on ne part pas de rien. A cet égard, je voudrais souligner, pour l'en féliciter, l'action soutenue de l'ORSTOM qui, depuis 1943, s'est identifiée à l'Afrique, en particulier par le soutien qu'il apporte aux communautés scientifiques de l'Afrique subsaharienne. Il est heureux qu'il s'associe très étroitement à l'AUPELF-UREF en y adhérant. Tout comme l'ISRA (Institut sénégalais de Recherches agricoles) et d'autres, le CIRAD et l'INRA, désormais membres de l'AUPELF-UREF.

RECHERCHE ET ETAT DE DROIT

Un autre domaine à explorer, à la lumière du regain démocratique dans le monde et en Afrique : l'**Etat de Droit** sur lequel le Sommet a beaucoup insisté depuis Dakar et surtout Chaillot. Des actions sont menées sur le terrain. La recherche doit intervenir sur cette question d'une actualité pressante.

La démocratie est une ascèse. Elle n'est jamais acquise. Elle est toujours en question. Elle ne se réduit pas au temps d'une élection. Elle imprègne la vie de tous les jours. Ses acteurs doivent en éviter les dérives qui peuvent être mortelles. Elle est toujours nouvelle : **la démocratie représentative** restera-t-elle le régime modèle face à l'emprise toujours plus forte de la communication moderne ? **La liberté de la presse et son exercice** ne devraient-ils pas, en fonction de cette évolution, faire l'objet d'études renouvelées et approfondies ? **La formation à la citoyenneté démocratique** ne nécessite-t-elle pas une pédagogie d'autant plus élaborée qu'elle s'adressera d'abord aux jeunes ? Recherche, enseignement,

communication doivent se conjuguer pour **alerter constamment la conscience des citoyens et des politiques**. De même, l'étude des **droits fondamentaux**, matière en plein bouleversement. Le colloque de Maurice sur l'effectivité des droits fondamentaux, organisé au mois d'octobre dernier, par l'AUPELF-UREF va dans ce sens.

L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (IST), COMPLÉMENT INDISPENSABLE DE LA RECHERCHE

L'Université sans murs de la Francophonie, en fédérant des hommes et des femmes de science, des institutions et des thèmes de recherche s'est constituée en un réseau unique au monde de présidents et de recteurs, de doyens, de professeurs et de chercheurs, d'universités, d'instituts et de grandes écoles. Elle a créé de toutes pièces, en utilisant les moyens les plus modernes, **un système francophone de traitement de l'information, d'édition et de diffusion**, complément indispensable aux activités de recherche. Il faut poursuivre dans cette voie, non seulement en permettant aux universitaires du Sud d'accéder, dans des conditions facilitées, aux données du Nord, mais en commençant à **raffiner l'inépuisable gisement documentaire du Sud, avant de faire circuler au Sud et vers le Nord l'information scientifique et technique qui en sortira**.

Quoiqu'il en soit, l'AUPELF-UREF produit déjà une IST qui devient conséquente dans les domaines qui nous intéressent : du génie génétique des plantes, des biotechnologies végétales et animales, de la télédétection, de la démographie, du génie para-sécheresse, de l'amélioration des systèmes post-récoltes, de l'environnement. Nous attendons avec gourmandise ce qui résultera des recherches sur le droit de l'environnement et sur les droits fondamentaux.

Plus généralement on doit se féliciter de ce qui a été fait dans le domaine de **l'édition, de la diffusion et du génie documentaire** ; de l'extension du programme AGIRE et de la réalisation des points SYFED. Par l'IST, l'espace francophone **se structure, se maille et accède à la modernité**.

L'AUPELF-UREF, c'est vraiment **le plus de l'échange** : mettre la recherche, la formation, l'information à la disposition de tous. C'est bien ce qui se fait. Le bilan est déjà impressionnant. Il justifie pleinement la confiance des Sommets.

Le Fonds francophone de la recherche va ouvrir les plus grandes perspectives : la stratégie vous sera exposée au cours de ces Assises. Je voudrais cependant insister sur un aspect très important du projet : **l'enracinement des chercheurs**. Il faut arrêter la fuite des cerveaux au Sud et s'assurer du retour des chercheurs dans leur pays d'origine. C'est tout le problème du statut du chercheur africain qui est posé, de son installation dans de bonnes conditions de travail et d'existence. Il conviendra de lui consacrer une réflexion pertinente et réaliste.

UNE SCIENCE EN FRANÇAIS

En Francophonie, recherche, information, enseignement universitaire, communication se font **en français**. L'interdépendance de ces quatre secteurs du Sommet saute aux yeux. Et la langue devient leur dénominateur commun.

La science est culture. Aussi le français doit-il s'exprimer dans la recherche, l'IST, la créativité et l'innovation des francophones, c'est à dire dans la pensée scientifique qui est au cœur de la modernité et du progrès. Maintenir le français scientifique, le faire progresser, c'est permettre à terme la promotion des autres langues et affirmer le pluralisme linguistique, y compris dans les secteurs porteurs du développement : ceux des sciences et des techniques. Faire avancer le français scientifique, c'est reconnaître enfin le multilinguisme en Afrique, en Amérique et en Europe.

En Afrique, parce que l'exemple africain permet de mieux entrevoir et de mieux comprendre la problématique du français dans le monde de demain qui est déjà celui d'aujourd'hui.

En Europe, il faut que soit respecté le principe de l'égalité des langues, sans que l'une d'entre elles s'arroge un quelconque monopole. Pas plus dans le contexte européen que dans le reste du monde, la Francophonie ne doit être un simple patrimoine à sauvegarder, mais un espace d'échange très libre des connaissances, des progrès scientifiques, des créations littéraires, artistiques et audio-visuelles. Les pays francophones d'Europe ne doivent pas faire fi de cette diversité et, peut-être, même faire valoir au reste de la Communauté la dimension linguistique africaine. Ce serait signifier à l'Afrique qu'elle n'est pas la laissée pour compte de l'Union européenne.

L'Europe doit sauvegarder sa diversité culturelle, mais une chose est certaine : une Francophonie forte suppose que son pôle européen et plus spécialement son pilier français soient économiquement et culturellement forts. Et que son ancrage canado-québécois conserve toute son originalité et sa vitalité.

Il ne faut pas ignorer la dimension capitale du développement. Compte tenu des écarts immenses qui séparent dans tous les domaines les pays du Nord de ceux du Sud, on ne peut envisager la construction d'un espace scientifique francophone solide et équilibré sans que la réduction de ces distances économiques, sociales, scientifiques, technologiques soit déclarée prioritaire.

Une science en français : les Sommets la veulent ainsi et le récent Sommet de Maurice vient de le rappeler. Le Président Abdou Diouf avait appelé, en son temps, les chercheurs et savants du monde francophone à " **délivrer les messages du progrès en français** ". Il est certes naturel qu'ils recherchent l'excellence, la qualité et la notoriété. Ils peuvent la trouver sans se limiter à la seule pratique de la langue anglaise. A conserver ce qui devient une habitude, ils y perdront leur identité et leur approche spécifique de la science. En ce sens, la Francophonie peut sauver d'elle-même la communauté scientifique francophone de langue française : **elle se donne les outils nécessaires.**

Il est temps, mais il ne faut plus en perdre. La situation est en effet inquiétante. Les revues basculent dans l'utilisation exclusive de l'anglais à la place du français. Sous prétexte de

modernité et d'efficacité, on retrouve cette attitude dans les rencontres scientifiques, dans les colloques, même s'ils se déroulent dans les pays de langue française et si une proportion très large de leurs participants parlent cette langue. Ce n'est plus le français qui est le critère de l'évaluation et de la promotion des chercheurs francophones.

Il faut réagir. C'est une question de volonté. Les moyens ont augmenté. Certes, la promotion du français scientifique en exige bien plus. Mais si **l'on ne veut pas renverser la tendance**, tous les moyens de la terre n'y feront rien. **La traduction du français en anglais et de l'anglais en français**, aussi bien dans les colloques avec la traduction simultanée que dans les revues, où le bilinguisme français-anglais, voire le multilinguisme, doivent être encouragés. Ainsi, les résultats des chercheurs francophones qui seront produits en français seront-ils immédiatement disponibles en anglais et les chercheurs qui veulent travailler en français ne seront-ils pas pénalisés. Bien au contraire, c'est l'usage exclusif d'une langue qui risque de devenir pénalisant.

CONCLUSION

La recherche en milieu rural, la recherche et l'Etat de Droit, l'information scientifique et technique, la science en français figurent parmi les priorités du Sommet de Maurice. Ces priorités répondent aux exigences du moment.

Les pays d'Afrique en crise doivent inventer de nouvelles formes de développement, notamment en milieu rural : l'action de proximité, celle qui est la plus proche des populations, semble devoir l'emporter sur les réalisations dont l'importance fait illusion, plaquées qu'elles sont sur le milieu social, mais sans impact sur lui. Il faut certes rétablir les grands équilibres macro-économiques mais il est aussi indispensable de conduire une démarche micro-économique.

La démocratie et la création ou l'approfondissement de l'Etat de Droit sont à l'ordre du jour partout dans le monde et singulièrement en Afrique. Là encore, il faut inventer les modes de gestion de cette responsabilité, nouvelle pour beaucoup. Si les principes qui sont à la base de la démocratie sont universels, la façon de les gérer peut varier.

L'espace francophone découvre la nécessité et l'importance de l'information scientifique et technique. **“ Qui tient l'information tient le pouvoir ”** et l'IST est le complément indispensable de la recherche. Associée aux techniques modernes de saisie, de traitement et de circulation des données, l'IST facilitera la mise en réseaux de tout ce qui constitue l'espace francophone pour lui donner son épaisseur.

La langue française qui se parle, se chante, s'écrit, se lit, s'entend, s'écoute doit devenir par **la science ce continent logique** qui, au delà des mers, malgré les distances et la géographie, reliera entre elles les diverses composantes de la Francophonie dans un espace de solidarité et de progrès.

M. Alassane Salif N'Diaye
*Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
de la République de Côte d'Ivoire*

Le Centre Universitaire d'Abobo-Adjamé est la traduction d'une volonté : celle du gouvernement ivoirien de permettre aux nombreux jeunes sortis de l'enseignement secondaire d'accéder à des connaissances et qualifications supérieures. Il représente aussi, ce centre, malgré les contraintes qui s'exercent sur l'enseignement supérieur, une sorte de voie à l'innovation. Car Abobo-Adjamé, future Université des Sciences de la Nature et de l'Environnement, veut être d'excellence tout en formant pour les besoins du développement national et régional.

Abobo-Adjamé est fier d'accueillir l'AUPELF-UREF et toutes les hautes personnalités qui honorent l'Université Nationale de Côte d'Ivoire, en en faisant, par ces Assises de la recherche francophone, à l'aube du siècle de tous les défis, le 21ème siècle, le sanctuaire de la réflexion et des propositions qui, à n'en point douter, changeront sûrement la lecture que nous faisons de notre monde universitaire.

L'histoire retiendra que c'est ici, à Abobo-Adjamé, en Côte d'Ivoire, qu'après les concertations sur la recherche francophone d'Asie, d'Europe, d'Amérique, de l'océan Indien, du Maghreb et d'Afrique, des hommes et des femmes appartenant à des peuples de bonne volonté, mûs par le même idéal, celui de construire solide, sont convenus de mettre ensemble leurs intelligences, leurs forces, leurs énergies, pour une ambition commune de solidarité en vue de promouvoir un espace humain que l'on appelle la Francophonie.

Et pour nous africains, Hommes de Sciences, si voisins, mais si éloignés, l'AUPELF-UREF réussit aujourd'hui (ce qui fut le désir de tous), à nous rassembler pour que, tout simplement, nous puissions nous parler.

Historique en effet que de retrouver dans cette salle tous les Africains de la Francophonie, tous les frères Asiatiques francophones ; heureux que nous soyons ici avec la France, la Belgique, le Canada, la Canada-Québec, la Communauté française de Belgique, Maurice et Madagascar, la Suisse et la Roumanie ; la Bulgarie, l'Egypte et le Moyen-Orient.

L'AUPELF-UREF, ce sont d'abord des hommes et des femmes qui se sont assignés une mission ; l'AUPELF-UREF, c'est une équipe dirigée par un homme de foi et de talent, un homme de conviction, j'ai failli dire de religion (la religion étant ici la Francophonie). Ces hommes et ces femmes veulent voir cette Francophonie bouger, inventer, innover, avancer au moment où la réalité des pesanteurs contraint à l'immobilisme.

Monsieur le Recteur Guillou vous et votre équipe, vous avez voulu des Assises de la recherche, vous les avez, par l'effet de votre opiniâtreté.

Mais vous voulez des Assises pour parler juste et vrai, pour convier chacun ici, dans toute sa conscience, de penser la recherche francophone nouvelle en cernant les forces et les faiblesses de ce que fut cette recherche.

Or, riche de la couverture qui est la sienne dans le monde, la recherche francophone est faible de la grande disparité qu'elle recèle entre nos pays, entre ceux du Nord et du Sud.

J'ai aujourd'hui quelques scrupules à parler, dans notre cercle francophone, du Nord et du Sud. L'instinct, d'autres diraient le complexe, peut-être me trahit, lorsque je parle de Nord et de Sud.

Devrions-nous demeurer dans la verticalité alors que nos mots favoris en Francophonie sont : cercle, sphère, espace, communauté, ensemble de partage ?

N'est-ce pas nouveau, dans le monde, que ce langage nouveau, secrété par notre appartenance commune à une langue, déjà, fait bouger les choses ?

Or nous voulons construire cette communauté, cette sphère de solidarité où le Nord riche, doit partager avec le Sud pauvre.

La recherche, ce secteur vrai de la vérité et du dialogue, secteur à nul autre pareil où les échanges s'inscrivent dans la volonté partagée de donner et de recevoir ; la recherche qui invente l'avenir où tous exercent non seulement le droit à la connaissance, mais aussi le droit au progrès, encore une fois alimente nos espérances.

Dans le document de travail qui vous est proposé, et qui mériterait déjà des félicitations à l'endroit de ses auteurs, tout est minutieusement et précisément analysé. Qu'il s'agisse des réalités de notre recherche francophone, de ses forces et de ses faiblesses ; qu'il s'agisse de la Typologie de la recherche francophone ; de la langue, la nôtre, comme langue scientifique ; des projets pour la formation comme pour l'émergence de centres ou pôles régionaux, vraiment rien n'a échappé à la sagacité de nos experts.

Pourtant, et parce que nous sommes en Francophonie, pour nous parler, n'est-il pas indiqué que nous regardions de plus près ce que sont les " anciens " rapports Nord/Sud en matière de recherche scientifique ?

L'Histoire trop souvent condamne. Mais l'Histoire peut excuser et même absoudre. C'est, à la vérité, le Nord qui, toujours présent au Sud, fait la recherche aux côtés des chercheurs de ce Sud.

Sont-ils véritablement pris en compte, les intérêts et les priorités de développement de ce Sud ?

Que sont devenues les belles, pertinentes et constructives résolutions du Sommet des Chefs d'Etat Africains réunis à Lagos en 1980 et dont les réflexions et décisions ont abouti au Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique ?

Cinquante Etats, ont depuis cette date, compris l'importance et la place de la Recherche pour non seulement résoudre des problèmes de développement, mais aussi et surtout, pour contribuer au renforcement du patrimoine scientifique du monde.

Le Plan de Lagos n'est pas un bréviaire. Mais il reste encore d'actualité. Et bien qu'élaborés pour l'Afrique, ses orientations, analyses et éclairages, nous ramènent encore au débat d'aujourd'hui.

Apprécions :

Sept programmes nés des réflexions de Lagos proposaient :

- l'assise d'une base nationale dans le domaine de la science et de la technologie au

service du développement ;

- la mise en valeur des ressources humaines pour la science et la technologie ;
- le développement des infrastructures pour une base scientifique et technologique ;
- la mise au point, l'amélioration et le renforcement de la capacité de production locale par la science et la technologie ;
- la promotion du développement rural ;
- la maîtrise des facteurs scientifiques et techniques requis pour l'activation du secteur du développement ;
- la priorité, dans tout ce mouvement, de l'alimentation, l'agriculture, l'industrie et des ressources naturelles.

Le Plan de Lagos concernait tout le continent africain. Mais sur la base de ses recommandations, notamment celles relatives à l'appui aux activités des institutions techniques intergouvernementales à l'échelon régional et sous-régional, il préconisait le soutien :

- au Centre Régional Africain de Technologie de Dakar (Sénégal) ;
- au Centre Régional Africain de Conception et de fabrication industrielle d'Ibadan (au Nigéria) ;
- à l'Institut Supérieur Africain de Formation et de Recherche Technique de Nairobi (au Kenya) ;
- à l'Organisation de la Propriété Industrielle pour l'Afrique Anglophone de Nairobi (au Kenya) ;
- à l'OAPI de Yaoundé (au Cameroun) ;
- au Centre de mise en valeur des Ressources Minérales d'Afrique de l'Est à Doloma (en Tanzanie) ;
- au Conseil africain de la télédétection et aux centres qui en dépendent (Ouagadougou, Kinshasa, le Caire, Nairobi) ;
- au Centre régional de formation aux techniques des levées aériennes de Ile Ifé (au Nigéria) et de Nairobi (au Kenya) ;
- au Centre régional de services spécialisés dans les levées et cartes de Nairobi (au Kenya).

C'est à dessein que je vous ai imposé une liste d'institutions régionales où, hélas, les régions francophones d'Afrique qui émergent ne sont que Ouagadougou, Dakar, Kinshasa, le Caire et Yaoundé.

Mais l'espace francophone de l'Afrique, appliquant les résolutions de Lagos, s'est résolument engagé dans la régionalisation qui n'est qu'un aspect de l'intégration.

Sont en effet nés :

- le CAMES à Ouagadougou (au Burkina Faso) dans ces programmes universitaires et de recherche ;
- l'EISMV à Dakar (au Sénégal) pour les formations agro-pastorales ;
- l'ONERSOL à Niamey (au Niger) pour les recherches sur les énergies renouvelables ;

- le CRES à Bamako (au Mali) sur la recherche et la formation dans ce domaine ;
- le CRTO au Burkina Faso ;
- l'EMIG à Niamey (au Niger) pour assurer la relève par le sous-sol du sol ;
- l'EAMAU à Lomé (au Togo) pour le secteur de l'habitat et de l'environnement urbain ;
- le CESAG à Dakar (au Sénégal) pour offrir des cadres compétents du tertiaire à nos pays ;
- le CAMPC à Abidjan (en Côte d'Ivoire) pour la formation des cadres supérieurs en gestion continue.

L'Afrique francophone, ambitieuse, puisqu'elle doit l'être, sur les cinq dernières années, s'est dotée :

- de l'IIRSDA à Adiopodoumé en Côte d'Ivoire ;
- de l'Université Senghor d'Alexandrie ;
- du Village du Bénin à Lomé et d'autres institutions à caractère régional.

Mais, c'est le questionnement du jour :

- Que sont devenues toutes ces institutions régionales ?
- Que deviennent ces institutions régionales ?
- Quel sens, au regard du vécu, devons nous accorder à l'intégration, c'est-à-dire aussi à la régionalisation.

Et les accords interuniversitaires. Parlons-en ! Quel bénéfice, disons quels avantages les Universités du Sud en ont-elles tirés au plan du renforcement de leur capacité de production scientifique.

L'accord interuniversitaire doit cesser d'être l'occasion, pour les laboratoires du Nord, de s'équiper aux fins d'accueillir des professeurs-stagiaires du Sud, revenus dans leur maison mère, saluer et embrasser le " Patron ".

Or, la recherche francophone recèle d'énormes potentialités, tant à l'université que dans les grandes écoles et les institutions de recherche.

La recherche francophone est excellente :

- en agronomie tropicale ;
- en sciences sociales et humaines ;
- en sciences physiques ;
- en biologie.

Des hommes existent, à qui font défaut des laboratoires. D'une certaine Afrique, ces hommes et ces femmes décident de partir. Dans d'autres Afriques, ils restent, mais s'accommodent de leur statut " d'exilés intérieurs ".

Partout, la conscience est que l'émergence de la recherche en Afrique s'impose.

Les Assises nous permettront et c'est l'espoir de tous, d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire d'être véritablement un cercle de solidarité et de rigueur, de science en français et de qualité, de sincérité, pour créer de la connaissance, de la science et des techniques en français.

M. Michel Guillou
Directeur général de l'AUPELF
Recteur de l'UREF

Dans un monde en profonde mutation, où la recherche occupe une place essentielle dans le développement et la vie des sociétés, la Francophonie des chercheurs ne pouvait rester silencieuse. C'est pourquoi, avec les Assises francophones de la recherche, l'AUPELF-UREF a organisé ce forum des universitaires et des scientifiques originaires de tous les horizons géographiques de la Francophonie pour examiner ensemble des problèmes d'intérêt commun, des problèmes qui relèvent à la fois de la science, de la société mais aussi des valeurs que nous partageons tous. Ces Assises ne seront pas un colloque de plus ; elles sont appelées à prendre position et à élaborer un plan d'action.

C'est bien de la responsabilité de notre institution, de provoquer, régulièrement, ces concertations, en fonction des enjeux soulevés, pour faire le point de nos idées, de nos positions, de nos engagements. Ce fut le cas, notamment, à l'occasion des Assises de l'Arche, à Paris, en 1990, quand nous nous sommes interrogés sur la situation particulière et le rôle à jouer par la Francophonie dans le contexte des bouleversements planétaires que nous connaissons ; nous nous sommes retrouvés à la Sorbonne, en 1991, pour faire le point sur la place des Universités dans l'évolution de l'Afrique en matière de démocratie et de développement ; à Montréal, en 1992, pour tirer les leçons du Sommet de Rio et définir la position des francophones sur l'environnement ; tout récemment enfin, nous avons réuni à Maurice près de 200 juristes afin de confronter et d'approfondir les points de vue sur l'effectivité des droits fondamentaux.

Ces grands débats scientifiques manifestent la volonté de notre organisation d'être lieu de réflexion, d'ouverture sur les cultures, les sociétés, les grands enjeux d'une Francophonie aujourd'hui confrontée à d'immenses bouleversements et entrant, avec le reste de la planète, dans une ère nouvelle dont nous mesurons mal encore la nouveauté et les contours.

Le monde est actuellement dans un immense et, à première vue, dangereux tumulte. Ces dernières années ont vu des changements radicaux dans le paysage géopolitique que dessinent les continents. La chute brutale d'un empire, l'éclatement de fédérations, la faillite des idéologies qu'elles soient communiste ou ultralibérale, les guerres civiles et internationales qui se multiplient comme autant de réveils des nationalismes, des cultures, des religions, les doutes européens, le débat fondamental sur le développement durable, sont autant d'événements et de dislocations qui nous interpellent et nous invitent à une réflexion sur notre avenir.

Affrontée aux mouvements puissants entendus d'un monde partagé entre la tendance à l'association, à l'alliance politique et économique, d'une part, la tendance aux convulsions identitaires, d'autre part, la Francophonie a un rôle majeur à jouer. Comme l'ont souligné les intervenants au Séminaire de l'Arche sur la Francophonie, à la croisée de ces grands mouvements, on peut dire résolument que la Francophonie comme espace géopolitique

original et novateur fait vraiment, en ces temps de discorde et d'inquiétude, signe au monde.

Au moment où l'impuissance des Etats, des gouvernements, des idéologies se révèle dans un monde devenu ingouvernable, soumis à un monétarisme généralisé qui dissout les identités culturelles et linguistiques, et ignore les aspirations des sociétés et des individus, la Francophonie constitue un espace de cohésion, de proposition et d'innovation, un laboratoire d'humanité capable d'apporter des réponses nouvelles aux défis contemporains.

Avec le rassemblement en son sein de 49 états qui partagent une histoire, une culture, une langue, des valeurs communes, elle est un lieu unique, exceptionnel, de solidarité agissante, d'échange et de partage des idées, des savoirs, des expériences.

Dans le concert international des nations, elle affirme que nous avons " besoin d'Afrique " selon l'expression forte et la définition que nous en a donné brillamment, il y a deux jours, Erik Orsenna. Nous avons besoin de l'Afrique comme l'Afrique a besoin de nous. Elle constitue pour l'humanité, un important réservoir de travail, de cultures, de langues, de religions et de coutumes.

La Francophonie, loin de s'isoler, vit et intègre les données nouvelles de la politique internationale, des ajustements structurels qui ébranlent des sociétés et des économies fragiles.

C'est parce qu'elle appartient à tous les grands espaces géopolitiques, parce qu'elle rassemble des pays et des populations qui se situent aux deux extrêmes du développement économique, qu'elle constitue, nous l'avons dit, un véritable laboratoire d'essai de l'humanité.

Alors que la question essentielle de notre temps, à l'aube du XXIème siècle, se résume dans un affrontement entre l'extrême richesse de quelques uns et la grande pauvreté du plus grand nombre, la Francophonie, à peu près seule, offre un terrain commun de dialogue, dans une langue partagée. Elle s'efforce de dégager entre toutes ses composantes, du Nord et du Sud, des solutions négociées et novatrices sur la base de valeurs communes, fondées sur l'humanisme, sur l'ouverture à la différence, sur la pratique du multilinguisme.

Elle affirme résolument dans ses politiques, ses actions, ses déclarations -ce fut dernièrement le cas du Sommet francophone de Maurice- sa vision globale et humaniste des problèmes.

Cette réalité géopolitique de la Francophonie et l'enjeu mondial qu'elle représente forment la toile de fond des thèmes que nous allons traiter dans ces Assises.

Nous vivons à une période où le Sud -et l'Afrique, notamment- sont quasi exclus de l'espace économique et ignorés dans leur identité culturelle, historique et sociale. Qu'en est-il de la science ? Nous le savons, les pays francophones du Sud sont quasi-absents dans la vie scientifique internationale. Rares sont encore les communications présentées dans les colloques internationaux ou publiées dans les grandes revues internationales par leurs chercheurs.

Ce " silence scientifique " du Sud s'explique, pour une large part, par la crise des universités, submergées par des flux d'étudiants toujours plus nombreux, dont les campus se sont souvent dégradés et dont les équipements sont insuffisants. Pourtant les investissements ont été importants et les ressources humaines de qualité existent malgré la " fuite des cerveaux ".

C'est que le mal est ailleurs. Si le Sud francophone est resté timide - même hors jeu, parfois, dans la compétition internationale de la recherche - c'est aussi parce qu'il s'en est tenu, trop souvent, à une conception qu'on avait autrefois de la science, celle de la connaissance pour la connaissance, et non à celle qui prévaut aujourd'hui d'une science au service du développement.

Les universités et les institutions de recherche de l'Afrique comme des autres pays du Sud sont donc placées dans les conditions particulièrement difficiles tant au niveau des moyens et des mentalités.

Comment, avec quels moyens, pouvons-nous relancer la recherche au Sud et aider l'université africaine à sortir de la crise ? Cette préoccupation doit toujours se trouver au cœur de nos débats de ces deux jours.

Conforter la situation des chercheurs dans les pays du Sud et y assurer leur enracinement, contribuer à des actions mobilisatrices permettant la relance de la recherche dans le cadre de partenariats nouveaux associant étroitement les chercheurs, les laboratoires, les établissements, dégager la contribution particulière que l'Afrique est capable d'apporter à la Francophonie en matière de recherche, voilà quelques pistes que nous allons devoir approfondir.

Mais, si l'enjeu majeur de la Francophonie, en matière de recherche, se trouve dans les pays du Sud, lesquels risquent, si rien n'est entrepris, d'être définitivement marginalisés, nous ne devons pas pour autant négliger ce qui se passe dans les pays du Nord.

La coopération dans le domaine de la recherche entre l'Europe et l'Amérique du Nord francophone est affaiblie du fait des puissantes attractions qu'exercent, pour les uns, l'Europe, pour les autres, les Etats-Unis. A cet égard, la Francophonie scientifique des pays du Nord est en danger et sollicite aussi notre attention et un élan novateur.

Si nous laissons aller les choses, si nous ne mettons pas en place un plan d'urgence, le risque est grand, vous le savez, qu'à terme une autre langue que la nôtre soit utilisée dans le développement des technologies et, notamment, dans tout ce qui a trait au traitement de la parole et à l'interface homme-machine. La mise en place par la Francophonie d'un grand programme mobilisateur de génie linguistique, capable de répondre à ce défi capital, est un enjeu majeur. Ce que certains appellent notre " continent logique " est aujourd'hui gravement menacé.

La recherche scientifique en Francophonie ne se distingue pas de celle du reste du monde par son objet intrinsèque, car la recherche est, de ce point de vue, foncièrement universelle, et il ne s'agit pas tant de promouvoir la recherche en français, mais bien de promouvoir la recherche dans l'espace francophone et la place du français dans la recherche.

Cette question dépasse le cadre de la recherche. Il s'agit d'un enjeu de société car la diversité culturelle implique le multilinguisme. Une seule langue ne peut avoir le monopole de l'expression de la science et de la technologie, c'est-à-dire de la culture en devenir, d'un enjeu d'ordre éthique vis-à-vis d'abord des pays du Sud qui ont fait le choix du français comme langue de développement et de communication internationale, d'un enjeu démocratique enfin car si l'anglais devait devenir la langue unique du processus de décision, il se poserait véritablement un problème d'égalité de tous devant la décision, donc un problème de démocratie.

Tels sont les enjeux de ces Assises : situer la recherche en Francophonie, évaluer ses forces comme ses faiblesses, réfléchir aux voies permettant de promouvoir le multilinguisme dans la recherche, dégager les grands axes de partenariats nouveaux.

Notre réflexion doit s'appuyer sur les réalités, sur les urgences ; et déboucher sur des engagements et une action structurée. Elle est appelée à trouver finalement son expression dans une charte qui fixera les principes, les programmes et les modes d'action que nous comptons mettre en oeuvre.

Cette charte aussitôt adoptée, fera l'objet, dès le lendemain, d'un examen par les Ministres de la Recherche des pays francophones qui seront réunis à Abidjan à l'invitation de Monsieur le Ministre Alassane Salif N'Diaye.

Ainsi, l'AUPELF-UREF a-t-elle voulu, dans le même temps, mobiliser la communauté politique francophone et scientifique afin que soient conjugués la priorité politique affirmée par les Sommets en matière de recherche et l'engagement des chercheurs francophones.

Cette conjonction de la force politique de la Francophonie institutionnelle, des universités et des institutions de recherche permet de penser que nous gagnerons nos paris : celui d'assurer la consolidation de l'espace scientifique francophone, la relance de la recherche au Sud.

Il y a à cela une condition : l'engagement des Etats et des Gouvernements francophones aux niveaux national, bilatéral et multilatéral.

Laissons nos certitudes au vestiaire de ce colloque. Dans ce monde de complexité, sachons connaître les courants, les vents, les marées et entreprenons ensemble une navigation vers nos objectifs communs pour plus de progrès, plus de solidarité, plus de partage, plus de justice. Non, il n'y a plus de certitudes mais il y a des trajectoires et des sillages.

Inscrivons nous délibérément dans cette approche nouvelle, moderne du progrès.